



ORGANISEZ VOS, MÉDECINS!



Medical Identification Number for Canada

Numéro d'identification médicale du Canada

ORGANISEZ VOS, MÉDECINS!

Au sein du système médical à multiples facettes du Canada, l'identification précise et fiable de chaque médecin pose un défi plus important que jamais.

Les organisations qui gèrent des bases de données de médecins font face à différents défis, notamment les suivants :

- confirmer l'identité des médecins (surtout parce que les noms, les titres de compétences et même les numéros de permis peuvent changer au fil du temps);
- faire correspondre les médecins d'une base de données à une autre;
- comparer ou combiner les renseignements au sujet des médecins aux renseignements provenant d'autres bases de données.

Nombreux sont les organismes médicaux/de santé qui ont essayé de régler ces problèmes en élaborant leur propre système d'identification des médecins; cela a conduit à une prolifération de systèmes d'identification, dont aucun n'est compatible avec celui d'autres organisations. Pour régler ces problèmes, le système Numéro d'identification médicale du Canada (NIMC) a été créé.

Un NIMC est :

- un identificateur unique attribué à chaque personne qui entre dans le système médical canadien pour l'étude ou la pratique de la médecine;
- un numéro de série sans information encodée autre que les mentions du pays et de la profession;
- reconnu à l'échelle nationale;
- patronné par le Conseil médical du Canada (CMC) et la Fédération des ordres des médecins du Canada (FOMC).



Un NIMC n'est pas :

- un substitut à un numéro d'inscription, d'adhésion ou d'attestation ou à un autre numéro d'identification;
- le reflet d'un statut, de droits, de titres de compétences ou de privilèges.

Qui exploite le système NIMC?

Le MINC#NIMC, organisation sans but lucratif constituée en vertu d'une loi fédérale, exploite le système NIMC.

Le MINC#NIMC est la propriété conjointe de la Fédération des ordres des médecins du Canada (FOMC) et du Conseil médical du Canada (CMC).

Les NIMC sont générés par le MINC#NIMC pour chaque médecin qui s'inscrit auprès d'un ordre des médecins au Canada, ou qui s'inscrit aux examens du CMC.

La protection de la vie privée, la confidentialité et la sécurité sont des aspects importants de la conception et de l'exploitation du système de NIMC:

- chaque ordre des médecins signe une entente avec MINC#NIMC dans laquelle ils soulignent leurs obligations respectives quant à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements liés au NIMC;
- les médecins signent un formulaire de consentement qui permet au système NIMC de leur créer un numéro et aux utilisateurs autorisés d'utiliser ce numéro;
- les contrats de licence mettent l'accent sur la sécurité et la confidentialité;
- la politique sur la protection de la vie privée du NIMC est affichée sur le site Web du NIMC à : ***minc-nimc.ca***;
- une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée a été réalisée pour le système NIMC.

Comment mon organisation peut-elle devenir un utilisateur du NIMC?

Les organisations doivent signer un contrat de licence avec MINC#NIMC, et verser un droit d'utilisation. Le contrat de licence garantit que :

- les organisations n'utiliseront les NIMC qu'à des fins administratives, de réglementation ou de recherche;
- les utilisateurs autorisés se servent des NIMC pour échanger des renseignements uniquement avec d'autres utilisateurs autorisés;
- les dispositions adéquates en matière de sécurité et de confidentialité sont appliquées aux NIMC et aux renseignements connexes.

L'information ci-dessus dresse un bref aperçu du système NIMC. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du NIMC à ***minc-nimc.ca***



Medical Identification Number for Canada
Numéro d'identification médicale du Canada



**Medical Identification Number for Canada
Numéro d'identification médicale du Canada**

MINC#NIMC

2283, boul. St-Laurent, bureau 100
Ottawa, ON K1G 5A2

Tél.: 613-288-2792 | Sans frais : 1-855-288-2783

minc-nimc.ca